

INFOLETTRE



VOTRE BULLETIN D'INFORMATION DE LA FINANCIERE BANQUE NATIONALE



Impact économique – Incertitude accrue en raison du climat géopolitique

Ce mois-ci, le vice-président à la Direction gestion de patrimoine, Martin Gagnon s'entretient avec Stéfane Marion pour répondre à vos nombreuses questions sur les impacts de la COVID-19 sur les marchés et l'économie globale :

- ➔ Quelle est la raison de la récente correction des marchés ?
- ➔ La situation entourant le pétrole pourrait-elle faire dérailler l'économie mondiale?
- ➔ Sommes-nous entrés dans une phase de stagflation?



Besoin d'en discuter? Communiquez avec votre conseiller dès aujourd'hui!

Guide de planification fiscale et de la retraite



Les Canadiens peuvent tirer profit de nombreux instruments de placement avantageux sur le plan fiscal pour maximiser leur revenu après impôt.

Le guide joint au présent courriel vous présente certains renseignements en matière de planification fiscale.

Même si son contenu est utile, nous encourageons les investisseurs à s'adresser à des conseillers qualifiés en planification fiscale pour mettre en place une stratégie qui leur convient. Bonne lecture!

Des résolutions financières pour bien commencer l'année !

Les bonnes résolutions

Avec le début de la nouvelle année viennent les traditionnelles résolutions du Nouvel An. Le saviez-vous? Épargner davantage et rembourser ses dettes sont des résolutions presque aussi populaires que faire du sport et manger sainement. Malheureusement, il n'est pas rare que ces bonnes résolutions tombent aux oubliettes avant la Saint-Valentin. Comment conserver vos résolutions financières en 2022? On vous donne quelques trucs.

Rembourser ses dettes

Le remboursement des dettes se retrouve régulièrement au sommet de la liste des résolutions financières des Québécois. Mais comment y arriver?

1. Faire un budget

Il est impossible de savoir quel montant vous pourrez consacrer au remboursement de vos dettes si vous n'avez pas fait votre budget. Et le faire en début d'année est idéal afin de bien prévoir financièrement l'année qui commence.

2. Réduire les dépenses

Grâce à votre budget, il sera plus facile de voir où va votre argent. Vous pourrez par la suite déterminer si certaines dépenses pourraient être réduites et utiliser l'argent ainsi économisé pour le remboursement des dettes. Par exemple, vous pourriez décider de faire votre café à la maison plutôt que d'en acheter un tous les matins. Supposons qu'un café acheté au dépanneur coûte 2,75 \$ alors qu'en le faisant à la maison, il ne coûte que 0,50 \$. Si vous achetez votre café 250 jours par an, vous dépensez 562,50 \$ de plus qu'en buvant du café maison! Vous pourriez plutôt utiliser ce

montant pour rembourser vos dettes. Nous donnons l'exemple de votre café quotidien, mais nous aurions très bien pu parler d'un dîner au restaurant ou d'un abonnement à un service multimédia quelconque.

3. Payer les dettes avec le taux d'intérêt le plus élevé en premier

Une personne qui doit rembourser plusieurs emprunts pourrait vouloir privilégier le remboursement de la plus petite dette en premier, car elle a hâte d'avoir une dette de moins à rembourser. Ou elle pourrait vouloir rembourser son plus gros emprunt d'abord, son hypothèque par exemple, car elle trouve cela stressant de devoir un aussi gros montant d'argent. Pourtant, il est beaucoup plus payant de rembourser plus vite les dettes ayant le plus haut taux d'intérêt.

Voyons un exemple chiffré : Siméon doit rembourser sa marge de crédit (30 000 \$) et sa carte de crédit (5 000 \$). Le taux d'intérêt de la marge de crédit est de 5 % alors que celui de la carte de crédit est de 20 %. Siméon dispose d'un budget de 1 000 \$ par mois pour rembourser ses emprunts. Selon son entente avec son institution financière, il doit rembourser au minimum 125 \$ par mois sur la marge de crédit (versement qui couvre les intérêts) et 250 \$ par mois sur la carte de crédit (paiement minimum obligatoire). Il lui reste donc 625 \$ par mois qu'il peut appliquer sur l'emprunt de son choix.

S'il décide d'appliquer ces 625 \$ supplémentaires sur sa carte de crédit à 20 % d'intérêt jusqu'à ce qu'elle soit entièrement remboursée et que par la suite, il applique ces 625 \$ sur sa marge de crédit, il aura remboursé ses 2 emprunts en environ 38 mois et il aura payé un peu plus de 3 100 \$ en intérêt.

S'il fait l'inverse et applique ces 625 \$ supplémentaires sur sa marge de crédit d'abord, il remboursera ses 2 emprunts en 44 mois et payera un peu plus de 4 000 \$ en intérêt. Il s'agit d'une différence de 900 \$.

Épargner plus d'argent

Quel est le meilleur truc pour tenir votre résolution d'épargner davantage? La réponse est simple : il faut que ça se fasse tout seul. L'idéal est donc de programmer un virement automatique et de l'oublier par la suite! Si vous devez transférer un montant dans votre compte épargne tous les

vendredis, il y a de fortes chances que vous oublierez de le faire à un moment ou un autre. Si ça se fait tout seul, vous allez probablement l'oublier aussi et avoir une belle surprise quelques mois plus tard.

Mais avant toute chose, il faut encore une fois faire un budget afin de fixer le montant que vous êtes en mesure d'épargner.

Finalement, peu importe la résolution financière que vous choisissez, la première étape est toujours de se faire un budget. Alors, à vos crayons et budgétiez! ◀



Louis-Alexandre Pepin, Pl. Fin., CIMMD
Conseiller en placement - Gestionnaire de portefeuille

*Récipiendaire du prix RECONNAISSANCE
DE L'EXCELLENCE 2019*



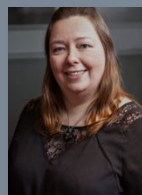
450 462-6383 ou 1 855 362-2552



louis-alexandre.pepin@bnc.ca



9160, boulevard Leduc, bur. 710
Brossard (Québec) J4Y 0E3



Brigitte Quézel
Adjointe en placement

Membre Club Élite FBNGP 2021



450 462-6391 ou 1 800 474-5354



brigitte.quezel@bnc.ca



9160, boulevard Leduc, bur. 710
Brossard (Québec) J4Y 0E3

Financière Banque Nationale / National Bank Financial. Tous droits réservés 2021.



[Conditions d'utilisation](#)

[Politique de confidentialité](#)

[ABC de la sécurité](#)

MISE EN GARDE

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale.

Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Le présent document n'est pas une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Pour vos options de désinscription, [cliquez ici](#).